LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE DIX-SEPT SEPTEMBRE, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 11 septembre 2024

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN.

Gwenaëlle AOUTIN, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Suzanne BOURDÉ, Nathalie BOUZID, David BURLOT, Thibault CARFANTAN, Camille CAURET, Martine CHATTON (*suppléante de Sébastien PUEL, absent*), Daniel COMMAULT, Catherine CORDON (*suppléante de Jean-Michel LEBRET, absente*), Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Thierry GAUVRIT, Alain GENCE, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Catherine LELIONNAIS, David L'HOMME, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Laurence URVOY, Annie VALO, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Carole BERECHEL donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Jean-François CORDON donne pouvoir à Valérie MORFOUASSE,
- Alain GOUEZIN donne pouvoir à David BURLOT,
- Pascal LEBRETON donne pouvoir à Jean-Pierre-OMNES,
- Nadine L'ECHELARD donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Christelle LEVY-ROBERT donne pouvoir à Thierry ROYER,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Yves RUFFET donne pouvoir à Paulette BEUREL,
- Marie-Paule ALLAIN, Yvon BERHAULT, Jérémy BOULARD, Stéphane de SALLIER DUPIN, Philippe HERCOUET, Marc LE GUYADER, Caroline MERIAN, Fabienne TASSEL.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Pierre-Alexis BLEVIN

Délibération n°2024-132

Membres en exercice : 69 Présents : 53 Absents : 16 Pouvoirs : 8

SPORT
RAPPORTS DELEGATAIRE 2022 ET 2023 – PISCINE LA TOURELLE (PLEMY)

Par un contrat de délégation par voie d'affermage, conclu du 1er juillet 2021 au 30 juin 2026, la société Prestalis s'est vu confier la gestion et l'exploitation de la Piscine de la Tourelle, située aux Ponts des Vallées à Plémy.
Conformément à l'article 33 du contrat, le délégataire est tenu de produire chaque année un rapport comportant notamment un compte-rendu technique, un compte-rendu financier et une analyse de la qualité du service.

Ce rapport permet à Lamballe Terre & Mer d'apprécier les conditions d'exécution du service public. Il est présenté au plus tard le 30 juin de l'exercice suivant et comprend notamment :
- Les comptes afférents à la totalité des opérations entrant dans la concession,
- Un rapport sur la qualité du service,
- Une annexe permettant à Lamballe Terre & Mer d'apprécier les conditions d'exploitation du service,
- Une synthèse destinée à être présenté au Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1411-3, L.1413-1,

Considérant :
- Le rapport 2022, transmis aux conseillers communautaires,
- L'avis défavorable de la Commission consultative des services publics locaux, réunie le 1er septembre 2023, sur le rapport 2022,
- Le rapport 2023, accompagné du rapport d'ENGIE, transmis aux conseillers communautaires,
- L'avis défavorable de la Commission consultative des services publics locaux, réunie le 6 septembre 2024, sur le rapport 2023,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- PREND ACTE des rapports annuels 2022 et 2023 sur la gestion et l'exploitation de la Piscine de la Tourelle, située aux Ponts des Vallées à Plémy,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)
POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor, le 23 OCT. 2024
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE & MER -22-

Certifié exécutoire, compte tenu :
De la transmission en Préfecture le 23 OCT. 2024
De la publication le 23 OCT. 2024
Pour le Président
Par délégation
Odile MICHEL
Directrice
Administration Générale